

Alerte presse

Paris, le 8 novembre 2022

#PPT

#Environnement

#Bâtiment

#Climat

Loi Climat et Résilience :

KONE accompagne la transition énergétique des bâtiments d'habitation et tertiaire

KONE s'engage auprès des copropriétés pour les accompagner dans l'élaboration de leur projet de plan pluriannuel de travaux (PPPT)

A partir de janvier 2023, la loi Climat et Résilience imposera l'élaboration d'un projet de plan pluriannuel de travaux (PPPT) pour les copropriétés de plus de 15 ans et de 200 lots à usage total ou partiel d'habitation. Pour les plus petites copropriétés, l'obligation entrera en vigueur en 2024 et 2025. Ce PPPT comprend notamment deux ou trois plans pluriannuels de travaux (PPT), une étude énergétique (DPE) et un diagnostic technique global (DTG). Afin d'accompagner les copropriétés et gestionnaires d'immeubles dans ces nouvelles obligations, KONE a développé une solution unique KONE 24/7 Planner pour planifier les travaux de modernisation de ses équipements, grâce aux données recueillies sur les ascenseurs connectés. Ce service précurseur s'inscrit dans l'avance de phase et l'engagement continu de l'entreprise pour réduire l'impact environnemental des bâtiments.

Cédric de la Chapelle, Directeur Service de KONE France : « *La ville de demain, plus résiliente, est en train de se construire. KONE prend part à cette démarche globale en proposant des services et solutions toujours plus éco-efficaces pour accompagner les acteurs résidentiel et tertiaire en amont de l'application de nouvelles obligations réglementaires.* »

Loi Climat et Résilience : quelles nouvelles obligations ?

La Loi Climat et Résilience vise à réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 dans tous les domaines de la société : bâtiment, transport, urbanisme... **A partir de janvier 2023, plusieurs mesures entreront progressivement en application pour accélérer la transition énergétique et réduire la consommation dans l'immobilier d'habitation et le tertiaire pour les constructions neuves. Parmi les nouvelles obligations, le projet de plan pluriannuel de travaux (PPPT) rassemble plusieurs documents destinés aux copropriétés de plus de 15 ans. Il permet notamment d'établir la liste des travaux qui devront être menés afin de garantir l'entretien des bâtiments et améliorer ses performances énergétiques.** Le plan pluriannuel de travaux devra ainsi mentionner précisément les résultats attendus en termes de réduction de consommation d'énergie, la planification et la liste des travaux prévus sur une période de dix ans et une estimation de leur coût. Il devra s'accompagner d'une étude énergétique (DPE) mais aussi d'un diagnostic technique global (DTG). Ces nouvelles obligations viennent s'ajouter à un objectif de réduction globale de la consommation des bâtiments d'habitation et tertiaire.

KONE 24/7 : un service de planification pour accompagner la modernisation des équipements

Parce qu'il fait partie intégrante du bâtiment, l'ascenseur est pleinement intégré dans le calcul de la performance énergétique. Afin d'accompagner ses clients pour atteindre leurs objectifs de planification et de réduction de consommation, **l'entreprise a donc développé KONE 24/7 Planner.**

Grâce à l'intelligence artificielle, les données d'usure et de trafic sont recueillies sur les ascenseurs connectés. **L'intelligence artificielle permet d'analyser plus de 200 données en temps réel.** La comparaison de ces données avec des milliers d'autres récoltés sur des appareils dans le monde entier permet d'identifier les investissements à réaliser en termes de modernisation et de réparation et ainsi d'élaborer un plan pluriannuel d'investissement. Il est de fait plus simple pour **les copropriétés de gérer leur budget et de planifier en toute sérénité les travaux à réaliser pour se conformer à la nouvelle réglementation.**

[KONE 24/7 Planner](#)

Tableau de bord

La rénovation d'un ascenseur de plus de vingt-cinq ans permet de **diviser par trois sa consommation** : de 3 400 kWh en moyenne à 1 190 kWh par an. Ainsi, la modernisation de ces ascenseurs représente une **diminution potentielle de 25% de la consommation globale d'une copropriété** dans les bâtiments tertiaires en construction neuve*.

KONE : pionnier pour limiter la consommation énergétique des bâtiments

En complément de son service de planification, KONE travaille continuellement à développer des **solutions éco-efficientes pour les immeubles tertiaire et d'habitation pour avoir un impact réel sur leur performance énergétique.** Le lancement de la gamme d'ascenseurs connectés MonoSpace® 500 DX a notamment permis de diminuer de 58 % les émissions de gaz à effet de serre sur son cycle de vie complet par rapport au standard du marché**. De plus, l'entreprise adopte des solutions et composants toujours plus performants au niveau environnemental, tels que l'éclairage à LED, **la régénération de courant grâce à l'énergie de freinage de l'ascenseur** (récupérée pour être réinjectée dans les parties communes du bâtiment) ou encore la variation de fréquence permettant un démarrage doux et une accélération, puis décélération progressive.

*Selon les chiffres de la [Fédération des Ascenseurs](#) (2022)

**[Rapport RSE KONE](#) (2022)

À PROPOS DE KONE France

Tour First à la Défense, Tribunal de Paris, Tour La Marseillaise à Marseille, mais aussi Opéra Garnier ou Église de la Madeleine à Paris, autant de références pour lesquelles KONE fournit des solutions – ascenseurs, escaliers mécaniques et portes automatiques – innovantes et éco-efficientes, pour offrir la meilleure expérience de déplacement. Acteur de référence, KONE conseille ses clients partenaires tout au long du cycle de vie de leurs bâtiments : de la planification à l'installation et de la maintenance à la modernisation. Pour assurer un service d'excellence, KONE propose un portefeuille de solutions de maintenance et de supervision qui garantissent la sécurité et la fiabilité des équipements tout en minimisant les coûts et les temps d'indisponibilité. En France, KONE s'appuie sur 3 000 collaborateurs. www.kone.fr

À PROPOS DE KONE

KONE a pour mission d'améliorer la mobilité dans les villes en offrant la meilleure expérience de déplacement des personnes (People Flow®). Acteur majeur de l'industrie des ascenseurs et des escaliers mécaniques, KONE fournit des ascenseurs, des escaliers mécaniques et des portes automatiques, ainsi que des solutions de maintenance et de modernisation sur tout le cycle de vie du bâtiment. Avec une maîtrise du People Flow®, les déplacements se font en douceur, en toute sécurité, de manière confortable et sans attente, dans et entre les bâtiments. En 2021, le chiffre d'affaires de KONE est de 10,5 milliards d'euros avec environ 60 000 collaborateurs. KONE est coté au NASDAQ OMX Helsinki Ltd en Finlande. www.kone.com